

Calomnie Rouge refutée

Les amis de monsieur W. C. Edwards étant incapables d'attaquer la politique du Gouvernement, s'efforcent maintenant d'injurier la réputation de monsieur C. H. Mackintosh, le candidat conservateur. Croyant pouvoir tromper les gens qui ne connaissent pas M. Mackintosh, ils font circuler le bruit qu'il s'est conduit en homme déshonné dans les affaires du chemin de fer de la Vallée de la Gatineau, dont il fut autrefois le président. La lettre suivante écrite par monsieur H. J. Beemer, le directeur général du chemin de fer de la jonction de Pontiac et du Pacifique, et le principal propriétaire du chemin de fer du Lac Saint-Jean, a fourni l'état exact des affaires du chemin de la Vallée de la Gatineau :

Ottawa, Ont. 2 Fév. 1887.

Mon cher M. Mackintosh,

Je crois que ça n'est que vous rendre justice, à cause du fait que vous avez été diffamé et avili en rapport avec le chemin de fer de la Vallée de la Gatineau, de dire que j'ai examiné soigneusement les affaires de la Compagnie, et que je suis prêt à affirmer que le seul homme qui a éprouvé des pertes d'argent, et que le seul homme qui a resté ferme jusqu'au bout, a été le président de la Compagnie, M. C. H. Mackintosh.

Je ne manque pas d'apprécier votre courage et d'honorer le zèle qui vous a porté à vous sacrifier vous-même dans cette affaire. Le fait que je suis maintenant devenu le président de la Compagnie, laquelle va dès à présent se mettre à l'œuvre et pousser l'ouvrage jusqu'à ce qu'il soit terminé, ne vous empêchera pas, je l'espère, de vouloir bien agir comme l'un de ses directeurs. C'est quand le chemin sera complètement achevé, que le monde se souviendra peut-être alors de vos efforts, et qu'il les appréciera.

Bien sincèrement à vous,

H. J. BEEMER.

Témoignage en faveur de l'honnêteté de Monsieur Mackintosh.

La carrière de M. Mackintosh comme Maire de la cité d'Ottawa.

En toute justice, consultons ce qui a été écrit. En premier lieu il fut adopté une résolution publique à cet effet-ci :

"Que cette assemblée publique des contribuables de la cité d'Ottawa présente à M. C. H. Mackintosh, maire d'Ottawa, ses remerciements sincères pour la manière habile, impartiale et tout à fait honnête dont les affaires de la Corporation ont été conduites pendant les trois années qu'il a rempli les devoirs de maire de la Capitale."

Au nombre des promoteurs de cette résolution étaient les Echevins Masson et Jamieson—deux Réformistes de note—et M. Henry Bate, un autre Réformiste de note! Mais voyons encore ce que les collègues de monsieur Mackintosh au Conseil de Ville pensaient de l'état de dégradation auquel il était parvenu :

"Résolu, que les membres du Conseil expriment par les présentes leur pleine approbation de la manière judicieuse, mûre par l'esprit du bien public, dont Son Honneur le maire Mackintosh a administré les affaires regardant le Magistrat-en-Chef de la Capitale de la Puissance pendant les trois dernières années, et rendent par les présentes témoignage à l'honnêteté, à l'impartialité et à l'habileté qui ont caractérisé l'accomplissement des devoirs de la charge responsable à laquelle les électeurs l'ont élevé."

Au nombre des promoteurs et des seconds de cette résolution, étaient le Docteur P. St. Jean, le candidat de la Réforme en 1882 et aujourd'hui encore en 1887, et les échevins Masson et O'Leary, deux réformistes de note et prononcés.

Monsieur Mackintosh et les Canadiens-Français

Afin de savoir avec quel esprit de justice et d'amitié Monsieur Mackintosh s'est toujours conduit à l'égard des Canadiens-Français, les électeurs devraient lire la lettre suivante. Monsieur Chas. A. Christin, l'un de ceux qui l'ont signé, est un Libéral reconnu, et fut le président de l'Assemblée des Canadiens-Français dont il est question dans cette lettre.

Ottawa, 10 février 1887.

CHER M. MACKINTOSH,

L'assertion qu'en 1881 ou à aucun autre temps vous avez fait opposition à un Canadien-français est fautive. En 1881 vous vous êtes rendu à une assemblée de Canadiens-français, et vous leur avez alors dit que s'ils désiraient mettre en nomination un Canadien-français, vous ne vous porteriez pas candidat. Vous avez tenu parole et M. le Dr. St. Jean fut élu par acclamation.

Vos dévoués etc.,

(Signé) E. E. LAVERDURE,

CHS. A. CHRISTIN

Les Canadiens-Français d'Ottawa, reposent leur entière confiance en Monsieur C. H. Mackintosh.

Quelques jours après, le 21 janvier, le Cercle Lafontaine d'Ottawa tenait sa réunion hebdomadaire, et voici les deux résolutions qu'ils adoptèrent à l'unanimité. Nous citons du Canada :

Proposé par M. A. Foisy, secondé par M. H. L. Pinard : "Que comme Canadiens-français, nous offrons nos sincères remerciements à M. C. H. Mackintosh, ex-M. P. pour la manière habile avec laquelle il a représenté notre ville à la Chambre des Communes du Canada durant les cinq dernières années, et que nous regrettons qu'il ne soit pas de nouveau candidat pour Ottawa : nous recommandons instamment à tous nos amis du comté de Russell de l'appuyer dans la prochaine élection."—Adopté.

L'Intérêt que Monsieur Mackintosh porte à la race Canadienne-française.

Le Sénateur Français pour Ontario

Au moment où la lutte s'engage dans le comté de Russell, il est juste que les Canadiens-Français d'Ontario sachent à qui ils doivent la nomination à laquelle ils tenaient tant celle d'un Sénateur français.

La requête suivante présentée à Sir John Macdonald au mois d'octobre dernier et signée par sept députés d'Ontario, au nombre desquels étaient Monsieur C. H. Mackintosh, peut se passer de commentaires. Nous traduisons :

Ottawa, 29 oct. 1886.

Au très honorable Sir John A. Macdonald, premier ministre.

Cher Monsieur,

Nous, soussignés, membres de la Chambre des Communes et représentant des comtés qui renferment une population française considérable, avons l'honneur d'attirer votre attention sur les faits suivants :

Que depuis plusieurs années la minorité française d'Ontario réclame le droit de représentation au Sénat ;

Qu'elle comptait plus de 100,000 âmes au dernier recensement—chiffre qui a été considérablement augmenté depuis—et que sa réclamation est juste,

chaque sénateur d'Ontario représentant une moyenne de 80,000 électeurs ;

Que le droit de représentation des minorités a été pleinement reconnu dans chaque province du Canada et qu'il peut seul assurer l'attachement des différentes classes de la société à nos institutions politiques.

Comme plusieurs vacances existent à l'heure actuelle, nous recommandons fortement que le gouvernement saisisse cette occasion d'accéder à la demande de la minorité française d'Ontario.

Nous avons l'honneur d'être,

Cher Monsieur,

Vos très dévoués,

Joseph Tassé, député d'Ottawa ;
C. H. Mackintosh, député d'Ottawa ;
M. K. Dickinson, député de Russell ;
J. C. Patterson, député d'Essex ;
H. Smythe, député de Kent ;
D. Macmaster, député de Glengarry ;
D. Bergin, député de Stormont.

C'est à Monsieur C. H. Mackintosh que revient l'honneur d'avoir présenté cette requête à Sir John Macdonald, en son nom et au nom des autres députés qui l'ont signée.

Cette requête eut, comme on le sait, pour résultat de faire nommer le Docteur Casgrain, de Windsor, comté d'Essex, sénateur.

Les succès remportés par M. Mackintosh, comme député de la cité d'Ottawa.

Pour juger du succès obtenu par Monsieur Mackintosh comme député de la cité d'Ottawa, il n'y a qu'à constater le fait qu'il a réussi à faire régler toutes les réclamations, sans aucune exception, que la cité d'Ottawa avait contre le gouvernement, ce qui représente une indemnité d'environ quinze mille piastres (\$15,000.00) par an à perpétuité.

La corporation a su apprécier ce service, si l'on en juge par l'extrait suivant des délibérations (séance du 6 juillet 1885) :

"En soumettant son rapport, votre comité doit reconnaître avec remerciements le concours habile qu'il a reçu dans le règlement de cette importante affaire de la part des députés de la ville. M. Mackintosh et Jos. Tassé."

F. McDUGAL, maire.

J. HENEY, président.

Qu'on veuille bien remarquer que l'un de ceux qui ont signé ce rapport, M. F. McDougal, alors maire d'Ottawa, est un libéral reconnu.

Libre Echange.

La réduction du revenu et l'abolition des timbres sur les médecines brevetées ont grandement bénéficié aux acheteurs tout en soulageant les fabricants. Ceci est surtout le cas avec les préparations Green's August Flower et Boschee's German Syrup, car la réduction de 36cts par boîte a été employée pour augmenter la capacité des bouteilles contenant ces remèdes, donnant ainsi un cinquième de médecine de plus dans les bouteilles à 75cts. Le August Flower pour la Dyspepsie et affections du foie, et le German Syrup pour les rhumes et troubles des poumons, ont peut-être la plus forte vogue d'aucune médecine dans ce monde. L'avantage de plus grandes bouteilles sera apprécié par les malades dans chaque ville ou village du monde civilisé. Les bouteilles échantillons à 10cts sont les mêmes.

Pratique Salulaire — L'usage se répand beaucoup, même chez les personnes en parfaite santé, de prendre un petit verre d'amers avant le repas. C'est une pratique salulaire qui excite l'appétit et prépare une digestion facile et prompte. A cet effet, on ne peut conseiller rien de mieux que les "Amers Indigènes", dont un paquet de 25 cts. produit un demi gallon d'amers.

Remarque-entrepreneur

M. Joseph Tardif désire informer le public de Hull et d'Ottawa qu'il est en mesure d'entreprendre la construction de maisons, hangars, etc. M. Tardif fait aussi à domicile la réparation des meubles et tous autres ouvrages en bois quelconques. S'adresser à Joseph Tardif, coin des rues Division et Inkerman, Hull, 18 Janv.—1m.

Un Emplote de Représentant est offert dans chaque ville pour la vente à crédit des obligations à lots des villes de Paris, Marseille, Lyon, du crédit foncier de France et payables 5, 10, 20 et 50 francs par mois. Ecrire à M. le secrétaire de la CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, société constituée le 4 mai 1836, 116, Place La Fayette, 116, à Paris

NOTES COMMERCIALES

Hygiène.—Un des préceptes les plus rigoureux de l'hygiène domestique c'est de tenir les intestins, le foie et l'estomac en bon ordre. Le remède du Dr S. Y., le grand médecin pour ces trois importants organes, est donc l'un des agents les plus utiles de l'hygiène domestique.

Allez chez Chevrier F. à ses pour vos encadrages—Le seul magasin où ils seront faits au prix coûtant 166 rue Sussex

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile. M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

25 lbs de Fleur Patente pour 75cts. Chez N. A. Savard.

Temps des présents

A cette occasion, ne manquez pas de faire une visite aux magasins de P. C. Guilamine, car là vous trouverez toutes sortes de jolis objets pour les étrennes, tels que livres d'histoires avec beaux couvertures de luxe, albums couverts en peluche et en cuir de Russie ; objets de fantaisie de toute sorte, et jouets d'enfants, une grande variété ; aussi le plus grand choix de cartes avec inscriptions en français et en anglais

Toutes les personnes nerveuses ne devraient pas manquer d'Essai St-Léon, le meilleur remède. BUNN, seul agent.

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants ; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères ; Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joints de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sa-peurs.

Bargains à commencer d'aujourd'hui. Le 21 août 1886.

L'Eau St-Léon est le meilleur remède pour la Diphtérie. Faussement appelé par J. B. C. BURN, seul agent.

Unités métriques internationales

Leurs valeurs en unités canadiennes

LO LONGUEURS

Le MÈTRE (dix-millième partie du quart du méridien terrestre) vaut 3 pieds 3 lignes, ou 1 verge et 1/10.

Le décimètre (1/10 du mètre) vaut 4 pouces anglais, ou une ligne sur de main, ou 33 pieds.

Le centimètre (1/100 du mètre) vaut 3 lignes, ou 3/8 de pouce, largeur du bout du petit doigt.

Le millimètre (1/1000 du mètre) vaut 1/32 de ligne.

Le décimètre (10 mètres) vaut une demi-cunche, ou 2 perches, ou 11 verges, ou 33 pieds.

Le hectomètre (100 mètres) vaut 5 chelines, ou 110 verges, ou près de deux arpents.

Le kilomètre (1000 mètres) vaut 50 chaînes, ou 1100 verges, ou environ 2/3 de mille.

SURFACES

Le MÈTRE CARRÉ vaut 1 verge carrée et 2/10 ou près de 11 pieds carrés.

L'ARE ou décimètre carré vaut 4 perches carrées anglaises, ou 120 verges carrées.

L'hectare ou hectomètre carré vaut 2 acres 1/2, de sorte que 2 hectares font 5 acres.

Le kilomètre carré vaut environ 2/5 de mille carré, de sorte que 5 kilomètres carrés valent environ 2 mi. les carrés.

VOLUMES ET CAPACITÉS

Le MÈTRE CUBE, ou stère ou tonneau, vaut 1 verge cube, ou 3/10, soit 34 pi. d'cube, ou 220 gallons, ou p. ès d. 3 minots.

Le LITRE ou décimètre cube vaut environ 1 pinte.

Le décalitre (10 litres) vaut 2 gallons et 1/5.

L'hectolitre (100 litres) vaut 22 gallons.

POIDS

Le SOMME MÉTRIQUE (poids d'un mètre cube d'eau) vaut l'ancienne tonne canadienne, ou un peu plus que la tonne anglaise.

Le quintal métrique vaut 2 fois l'ancien quintal canadien, ou 2 fois et 1/5 le quintal anglais.

Le KILOGRAMME (poids d'un litre d'eau) vaut 2 livres et 1/5 (avoir d'upoids), de sorte que 5 kilogrammes valent 11 livres.

Le GRAMME (poids d'un centimètre cube d'eau) vaut 1/28 d'once, ou un peu plus qu'une demi-graine.

NO NAIRS

Le FRANC vaut 1 chelin, ou 1/5 de piastre.

Le centime est la 100e partie du franc ; 5 centimes font 1 sou ou 1 cent n.

CARTES PROFESSIONNELLES

OTTAWA

Dr. J. A. FISSIAULT, CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 25, Rue Sparks, en face du Russell. Extraction d's dents à l'aide du gaz. Heures du bureau de 9 a.m. à 5 p.m. Ottawa, 17 nov 1886—la

A. J. A. ROBILLARD MÉDECIN VÉTÉRINAIRE 46 RUE YORK

Macdonald, Macdonald & Be court, AVOCATS, PROCUREURS Ontario et Québec.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Ripin, Ottawa. HON. W. MACDOUGALL, C. E. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BRIDGEMAN, L. L. M.

Dr J. Nolin CHIRURGIEN-DENTISTE. Siège du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario, Coin des rues Rideau et Sussex Heures de bureau : 9 à 5.

Dr L. Coyten Prevost 132, Rue Daly, Ottawa. HEURES DE BUREAU 8. à 10 a. m. " " " 1 à 3 p. m. " " " 6 à 8 p. m.

Valin et Adam AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS ARGENT A PRETER. BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis l'Hotel Russell.

J. A. VALIN, A. A. ADAM. M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupe aussi des affaires requérant son attention dans cette province.

Dr Hred Savard BUREAU :—No 376 RUE CUMBERLAND Ancienne résidence du Dr Prevost

L. A. Olivier AVOCAT Bureau.—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Église, Ottawa, Ont.

Dr C. G. Stackhouse DENTISTE M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et dentiste, tient son bureau au No 161 rue Sparks et a sa résidence privée au No 288, rue Albert Ottawa.

Le docteur extrait les dents sans causer de douleur à son patient en se servant du gaz azotique oxydé dont il fait une spécialité.

CARTES PROFESSIONNELLES

HULL

MAJOR & TALBOT, AVOCATS. C. E. Major, A. X. Talbot. Bureaux à Papineauville et à Hull, coin des rues Britannia et Albert.

Suivent les cours de Circuit à Hull, Papineauville et Arlmet. La cour Supérieure, la cour Originelle, les cours Suprême et de l'Échiquier. Hull, 21 déc. 1886.

Paul T. C. Dumais INGÉNIEUR DE LA CITÉ DE HULL, ARPEUTEUR FÉDÉRAL ET DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Arpentage des limites à bois, terrains miniers, division des lots de fermes exécutées aux conditions les plus faciles. Bureau : Hôtel de ville, Hull. Résidence : King's Road, Hull.

P. Thos Desjardins NOTAIRE PUBLIC Secrétaire trésorier du comté d'Ottawa

Bureau et résidence : 117 rue Principale Hull. Bureau à La Pointe à Gatineau. Argent prêté sur propriétés foncières.

J. Malcolm McDougall, B. C. L. Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur légal du comté d'Ottawa. RUE MAIN, AYLMER, P. Q.

Roche et Champagne AVOCATS 246 Rue Principale, Hull A Roche. L. N. Champagne, L. L. D.

RESTAURANT FRANCAIS C. L. BELIER, Prop're 65, rue Metcalfe, Ottawa.

Repas à toute heure. Les consommateurs peuvent compter sur toutes les primeurs de la saison. Une table d'hôte régulière pour le dîner sera tenue servie tous les jours de 6 h. p. m. à 7.30 p. m. HUITRES, SPÉCIALITÉ HUITRES FRAICHES REÇUES TOUS LES JOURS. Services dans tous les genres. Réservez.

Les bals, les parties de noces ainsi que des dîners complets seront servis à court délai aux familles privées. Soupes, plats divers, salades, diners déjeunés, plats de gibier, gibiers de toutes descriptions, gelées, charlotte russe, pouding glacés, glaces de toute sorte peuvent être obtenus sous le plus court délai. Ottawa, 26 novembre 1886.—1 an.

AVIS AU PUBLIC Si vous voulez acheter ou faire vendre un lot de terrain, une maison ou à d'autres dépendances, adressez-vous à

A. B. MacDonald Encanteur et agent pour propriétés foncières, No. 111 rue Rideau. (Bloc Birkett.) N. B.—Ventes tous les matins, après-midi et soirs.

PENSION DEMANDER.—Un jeune homme de langue anglaise désire trouver une bonne pension dans une famille Canadienne-française parlant le langage français d'une manière pure et correcte. On préférerait une famille dont l'un des membres pourrait enseigner le français dans la maison même. Pour informations s'adresser au bureau du "Canada", rue Sumner. Ottawa, 23 Dec., 1886.

VEHANT D'ÊTRE RECUES

10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES

De tous genres et de tous prix.

Aussi, assortiment complet et varié de Peintures, Huile, Mastic.

Et tous les articles qui d'ordinaire font partie d'un magasin de ce genre.

Tous les ouvrages sont exécutés sous la surveillance active de M. Philibert. Une visite est sollicitée.

G PHILIBERT PEINTRE. 208 RUE DALHOUSIE OTTAWA.

Collège International, Commercial ET PRÉPARATOIRE. INSTITUT D'ÉDUCATION DE FRAWLEY. Transporté au No. 474, Rue Sussex.

Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant.

Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs d'haute valeur et de grandes capacités.

L'objet du collège est : 1er—D'accorder la facilité d'apprendre rapidement aux jeunes élèves qui ne peuvent suivre le cours ordinaire des autres collèges ou académies.

2ème—De préparer les élèves pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme Ingénieurs.

3ème—Pour donner l'avantage à ceux qui sont en retard dans leurs études, d'acquiescer les connaissances dont ils ont été privés.

Il est de la plus haute importance que les élèves commencent à l'ouverture même des cours afin de subir avec succès les examens de No. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

Les heures consacrées à l'étude sont :—

Matin 9.30 à 12.00
Après-midi 2.30 à 5.30
Soir 7.30 à 10.00

Ottawa, 16 Sept., 1886—la.

HOTEL RIENDEAU TENU SUR LE PLAN Européen et Américain, 64 Rue St Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des primeurs de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure.

On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix.

JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

BARDEAUX ! M. G. A. Adam, de la Pointe Gatineau, informe ses amis et le public en général qu'il a en main une grande quantité de Bardeaux en pin avec chanfrein et plein dans les côtes qu'il vendra à d'aussi bonnes conditions que partout ailleurs.

Les personnes qui désiraient acheter de bons bardeaux avec chanfrein y gagnent car ce qui donne de la valeur au bardeau offert en vente par M. Adam c'est la manière dont il est chanfreiné et la qualité du bois dont il est fait. M. Adam n'emploie pas les restes de son moulin pour confectionner son bardeau, mais le fait d'après le billot de bois solide. Avis aux connaisseurs ?

G. ADAM Pointe Gatineau Ottawa, 29 Oct. 1886—6m.

MOUSTACHES ! La manière de faire croire une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre postal de 3 centimes à

WILLIAM JONES, Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVALURE MAGNIQUE Les dames qui envoient un timbre de poste de 3 centimes recevront des instructions sur la manière de garder à leur cheveu leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête

Adressez : WILLIAM JONES, 30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont. Ottawa, 13 Sept. 1886—1 an.

Poudres de Condition d'Alexander BOULES POUR LES ROGNONS ET AYAIES

MÉDECINES CÉLÈBRES POUR LES CHEVAUX ASHBY & CHATFIELD—C. STRATTON, Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

TALEXANDER. N. B.—On peut aussi obtenir l'article véritable chez M. LAPORTE, rue Rideau GOODALL & WILSON, rue Wellington et DALGLISH & FRÈRE, rue Queen, coast.

Dans t on appel Métaire, pourquoi te, attach une idée leur, car rément le lente et la contrée. Le cou cinq rang pour abri lent de la trapas et de longs tuiles pou ges et les bâtes en trente ch d'habitation qui ressem tean. Les fum Les chie en des nic lailles circ te. Chaque nes, maître prenaient gue table la soupe d faience à fl Les bêto porcs et mo soignées et Lucas, un nait du ve trois fois p tout et pen On con dans le fon vieux chev tresse vout mort natu l'avait élevé qu'il lui rap Un gouja me lisdore simplement de cet in pendant l'h ne et son lo quatre fois déplacer da tachait, afin dancé de l' L'animal, levait avec lourdes gre enflés au-d poils, qu'on mais avaien blanc, et d naient au x Quand Z l'herbe, il l corde tant ment ; et le tant, jurait rant d'avoir rosse. Les gens c cette colere Coco s'en am cesse du ch exaspérer le rades le plai pelait dans l re. Le gars rap en lui le dés cheval. C'ést fant haut su coiffé de ch durs, hérissés pide, parlait une peine in idée ; n'eu dans son âme Depuis lon tonnant qu'on dignant de v pour cette bé ment qu'elle il lui sembla rir il lui sem gaspiller de si cher, pour Et souvent m dres du maître misait sur la val, ne lui ver mesure, mèn son foie. Et u sait en son es une haine de rose, brutal et Lorsque rev l'aller REMU cote. C'était lo furieux chaq son pas loud. Les hommes dans les terres santerie : —Hé, Zido compliments à Il ne répon cassait, en pas dans une haie déplacé l'atta